

## Obstacles pour vivre sans documents de résidence valides

À Bruxelles, un grand nombre de personnes vivent sans statut légal de résidence. Ils connaissent les mêmes obstacles à la participation que les autres Bruxellois en situation de pauvreté. Toutefois, leur situation est rendue encore plus difficile par le fait qu'ils ne disposent que d'un nombre très limité de droits fondamentaux consacrés par la loi. Seul leur droit aux soins médicaux et à l'éducation est expressément prévu. En outre, ils ont le même droit que tout le monde à la protection de la part des autorités et à une information et une orientation correctes de la part des services qu'ils souhaitent utiliser. Dans la pratique, cependant, nous constatons souvent que ces droits ne sont pas garantis ou sont parfois carrément refusés.



Rue Rue du Progrès 323 / 6 - 1030 Bruxelles  
02 204 06 51

[www.brusselsplatformarmoede.be](http://www.brusselsplatformarmoede.be) | [Facebook](#) | [YouTube](#)

Le réseau des sept associations bruxelloises où les personnes en précarité prennent la parole (Verenigingen Waar Armen het Woord Nemen), agréés par la Communauté flamande :

### **Buurthuis Bonnevie, De Buurtwinkel, Ara, Wijkpartenariaat-De Schakel, Vrienden van het Huizeke, Chez Nous / Bij Ons en Pigment**

Les personnes en précarité sont au cœur du fonctionnement de nos 7 associations où les personnes en précarité prennent la parole. Elles sortent de leur isolement social, entrent en dialogue les uns avec les autres et donnent des formations et des recommandations politiques au gouvernement et aux autres institutions. La BPA apporte ses connaissances et son expérience à tous les niveaux institutionnels bruxellois. Elles prennent littéralement la parole à tous les niveaux et se joignent à la table, à la fois pour la concertation locale et avec la Région de Bruxelles-Capitale, le gouvernement et ces administrations et les commissions communautaires bruxelloises.



## Un festival participatif à l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre la Pauvreté

En collaboration avec le Netwerk tegen Armoede (Réseau flamand de lutte contre la pauvreté), le BPA a choisi la "participation sociale" comme thème central de l'action annuelle 17/10.

### Pourquoi Participation?

- ◆ Parce que la pauvreté est un problème de participation structurel !
- ◆ Parce que la participation est une question de justice !
- ◆ Parce que la participation est un droit social fondamental !
- ◆ Parce que la participation est source de soutien, de croissance personnelle et de bonnes solutions !

### Des obstacles

Être capable de participer signifie également que vous avez accès à l'élément de la société auquel vous voulez participer. Que vous puissiez accéder à tous les services dont vous avez besoin sans aucun obstacle et que vous puissiez facilement obtenir ce à quoi vous avez droit.

Les personnes vivant dans la pauvreté sont toutefois trop souvent confrontées à des obstacles à leur pleine participation à la société.

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre la Pauvreté, nous mettons en avant de manière créative un certain nombre de ces obstacles.

## **Obstacles à l'accès à l'aide et aux services**

Les organisations d'aide et de services sont là pour vous faciliter la vie et vous aider en cas de besoin. Mais que faire si vous avez du mal à entrer ? De plus en plus, les rendez-vous avec les compagnies d'assurance maladie et les banques ne peuvent être pris qu'en ligne. Même au téléphone, il n'est souvent plus possible d'obtenir de l'aide. Si vous parvenez à obtenir un rendez-vous, vous devrez attendre des semaines pour obtenir une réponse.

Le ticket Covid Safe devrait signifier la porte de la liberté. Mais dans la pratique, il s'agit d'un obstacle supplémentaire : tout le monde ne dispose pas d'un smartphone ou ne peut pas travailler avec un smartphone.

La correspondance des fournisseurs d'aide et de services est souvent difficile à comprendre et il existe peu d'endroits où les gens peuvent aller chercher du soutien.

Les employés des organisations d'aide et de services ont souvent peu d'affinités avec les personnes en situation précaire : Ils attendent une forme d'autonomie que ces clients n'ont souvent pas.

## **Obstacles à une alimentation saine et durable**

Une vie saine commence par une alimentation saine, mais c'est plus facile à dire qu'à faire. Pour de nombreuses personnes vivant dans la pauvreté, une alimentation saine est complexe. En effet, ils rencontrent souvent des obstacles pour se nourrir sainement, suffisamment et à un prix abordable.

Ces obstacles peuvent être financiers, ou liés à un manque de connaissances ou de compétences. Vous devez également être en mesure de planifier vos achats et vos repas, ce qui n'est pas facile pour de nombreuses personnes vivant dans la pauvreté.

Cela n'est pas facile pour de nombreuses personnes vivant dans la pauvreté, soit parce qu'elles ne reçoivent leur budget que par petits morceaux, soit parce qu'elles n'ont pas la capacité mentale de planifier en raison de tous leurs soucis.

## **Obstacles à la participation à la culture et aux loisirs**

Un grand nombre de personnes vivant dans la pauvreté ont des difficultés à trouver le chemin des offres culturelles. En effet, il existe des obstacles importants du côté de l'offre qui empêchent la participation culturelle. Par exemple, il y a le manque d'information, l'absence d'une offre commerciale accessible, et il y a un obstacle à la mobilité. En outre, des seuils psychologiques et financiers entravent l'accès à l'offre.

Pourtant, pour les personnes en situation de pauvreté, la participation à des activités de loisirs a souvent une influence positive sur leur image de soi, leur confiance en soi et leur dignité. De nombreuses personnes vivant dans la pauvreté obtiennent ainsi la reconnaissance qu'elles recherchent, se sentent intégrées à notre société et ont le sentiment qu'elles ont le droit d'être là.

## **Obstacles à une habitation abordable et saine**

De plus en plus de bruxellois ne trouvent plus de logements décents, payables et adaptés à la taille de leur famille.

Bruxelles est confrontée à une pénurie de logements sociaux. L'attente moyenne est de 10 à 15 ans. Le montant des loyers ne cessent d'augmenter. Les loyers à Bruxelles sont trop chers pour des personnes qui bénéficient d'un revenu de remplacement ou d'un salaire minimum !

La création de la Commission paritaire locative et la nouvelle grille des loyers qui devait permettre de réguler les loyers sur le marché locatif privé, ne répondent absolument pas à l'objectif de régulation du montant des loyers en Région Bruxelloise.

On ne veut plus entendre : « Pas de CPAS, pas d'enfants, pas d'étrangers etc ... » ! Il est grand temps de sanctionner fermement les agences et les bailleurs qui se permettent de telles réflexions.

### **LE LOGEMENT EST UN DROIT, LES POUVOIRS PUBLICS ONT L'OBLIGATION DE TOUT METTRE EN OEUVRE POUR LE RESPECTER.**

- En augmentant fortement l'offre de logements sociaux.
- En régulant de manière forte les loyers sur le marché locatif privé.
- En sanctionnant toutes formes de discriminations.